

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de la commune de Val-et-Châtillon, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 18 juillet 2026, en mairie, sous la présidence de M. Thierry CULMET, Maire.

Délibération n° DCM260718_05	Secrétaire de séance Brigitte PELLISSIER	Convocation du 9 juillet 2026	Résultat du vote : à l'unanimité
Conseillers en exercice 15	Présents 14	Pouvoirs 1	Suffrages exprimés 15

Présents :

Thierry CULMET, Maire
Delphine AMBLARD, Adjointe
Jean-Luc BESNARD, Adjoint

Marie-Thérèse GERARD
Martine HALBEHER
Brigitte PELLISSIER
Rémi GERARD

Pascal MOUILLEVOIS
Jean-Michel KEMPER
Laurence KNIBIHLER
Lionel FRAPPART

Nathalie ARNAUD
Claire AUDOIRE
Amaury L'HUILLIER
Laszlo ROLAND

Pouvoir : Claire AUDOIRE à Delphine AMBLARD.

5. RÉFECTION DE LA RUE DE MORVAL

Monsieur le Maire rappelle que la réfection de la rue de Morval n'avait pas été inscrite au budget primitif. Toutefois, au regard de l'état très dégradé de cette voirie, il propose de réaliser ces travaux.

Des devis ont été sollicités auprès de plusieurs entreprises. L'entreprise Thiriet TP a présenté l'offre la plus avantageuse, 22 185 € HT, notamment en raison de sa présence sur le chantier de la traverse du village.

Le financement de cette opération sera assuré par redéploiement de crédits, grâce au report des travaux de confortement des berges de l'étang ainsi qu'aux économies dégagées sur les opérations de création de ralentisseurs et de mise en sécurité de la traverse du village.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE la réalisation des travaux de réfection de la rue de Morval pour un montant estimatif de 22 185 € HT (26 622 € TTC) ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de cette opération.

Ainsi délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits
Le Maire,

Thierry CULMET



Le secrétaire de séance,

B. Pellissier

Brigitte PELLISSIER